



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
reconnue d'utilité publique par décret du 20 Mai 1920
« *unis comme au front* »
Département du Val d'Oise « UNC 95 »
**ASSOCIATION « UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
DE PRESLES-NERVILLE » - « UNC de PRESLES-NERVILLE »**
siège à PRESLES (95590) en la Mairie, 78 rue Pierre Brossolette

PRESLES, le 12 AVRIL 2023

COMMEMORATION du 8 mai 1945
78è anniversaire
LUNDI 8 MAI 2023

NERVILLE

- 9 h 00 – Envoi des couleurs au cimetière
- 9 h 15 – Messe en l'église Saint Claude
- 10 h 15 – Cérémonies au monument aux morts - Dépôt des gerbes de fleurs
- Allocutions
- 10 h 45 – Vin d'honneur offert par la Municipalité

PRESLES

- 11 h 30 – dépôt de gerbe à la stèle François Le Cam
- 11 h 45 – Envoi des couleurs au Cimetière,
- 12 h 00 - Cérémonies au monument aux morts,
Dépôt de gerbes de fleurs - Allocutions
- 12 H 30 – Vin d'honneur en Mairie de PRESLES

Bien Amicalement

Le PRESIDENT,
Jacques CHAUMERLIAC